

MODALITÉS D'INSCRIPTION

100 euros au titre de la formation continue

30 euros à titre individuel

50 euros à partir de 5 personnes d'un même établissement.

15 euros pour les étudiants (inscriptions obligatoires) sur présentation de la carte étudiant 2017-2018.

Bulletin d'inscription ci-joint

Modalités de règlement

Institut de Formation Aquitain pour les Professionnels de Santé (IFAPS)
Centre Hospitalier Charles Perrens, Bordeaux

ADRESSE
121 rue de la Béchade
CS 81285
33076 BORDEAUX Cédex

MAIL
ifaps@ch-perrens.fr
FAX
05.56.56.17.88

COMMENT VENIR ?

MERCI DE VENIR AVEC UNE PIÈCE D'IDENTITÉ



En train (<https://voyages-sncf.com>)

Gare de Cérons en Train Express Régional, à partir de la gare Bordeaux Saint Jean (Attention la gare de Cérons est à 1,8km de Cadillac)

En voiture : Prendre l'A62 (sortie 2 : Podensac) ou la Nationale 113.

En bus Transgironde :

<https://www.gironde.fr>

Ligne 501 Bordeaux-Langon

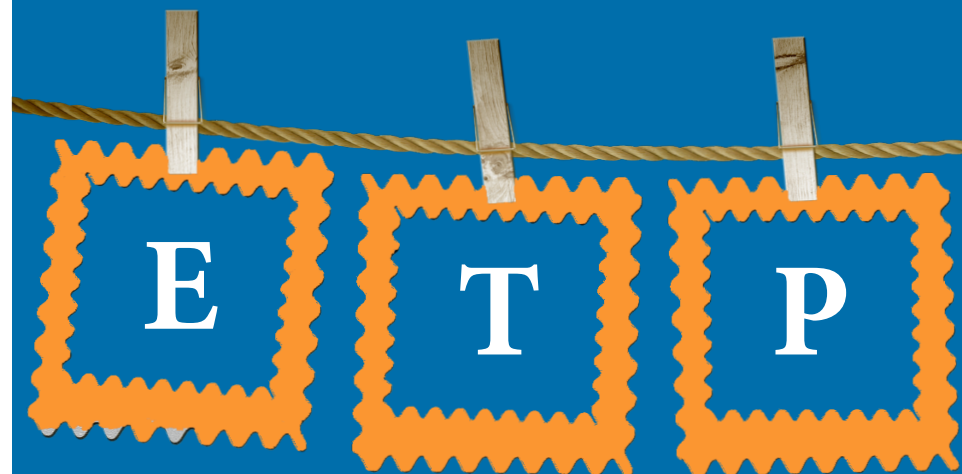
GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE
« PSYCHIATRIE PUBLIQUE 33 »



Centre hospitalier
Libourne

1^{ère} JOURNÉE INTER-ETABLISSEMENTS

L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT EN PSYCHIATRIE, QUEL INTÉRÊT ?



VENDREDI 28 SEPTEMBRE 2018
9h - 17h00
Centre Hospitalier de Cadillac

Document réalisé et édité par le service communication du CH Charles Perrens

Avec la participation de :



Apartir des années 50, le soin en psychiatrie s'est enrichi de la psychoéducation, celle-ci a permis aux professionnels de mieux informer les patients sur leur maladie et leurs traitements.

Avec la loi Hôpital Patient Santé Territoire (HPST) de 2009, une nouvelle approche « thérapeutique » est formalisée pour les patients souffrant de maladies chroniques : l'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP). Celle-ci permet aujourd'hui au patient de développer les compétences qu'il juge nécessaires pour mieux vivre au quotidien avec sa pathologie.

Toutes les recommandations internationales préconisent que les patients souffrant de troubles psychiatriques puissent bénéficier de programmes d'ETP, cette prise en charge s'intégrant dans un processus continu de soin. Il est désormais démontré qu'il faut travailler avec et pas pour le patient.

En quoi, serait-il si déroutant de redonner sa liberté de choix au patient ? Quelle place donne-t-on à l'ETP en psychiatrie ? Est-ce que les professionnels de la psychiatrie sont prêts à intégrer des patients-expert voire à collaborer avec des médiateurs de santé pair ?

Venez débattre avec nous de ces questions... !!!!

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

8h30 **Accueil des participants**

9h00 Ouverture de la journée

Mme Marie-Pierre RENON, Direction des Affaires Générales et de la Communication CH Cadillac

Modérateur : Pr Marie TOURNIER, CH C. Perrens

9h30 « Apprendre »

Pr André GIORDAN, Laboratoire de didactique et épistémologie des sciences – Université de Genève

10h15 « Contexte et concepts de l'ETP en psychiatrie »

Dr Jean-Marie REVILLOT, cadre de santé en psychiatrie, Docteur en sciences de l'éducation à l'université de Provence

11h00 **Pause**

11h30 Table ronde : « Quel est l'intérêt de l'Éducation Thérapeutique du Patient en psychiatrie ? »

A. Giordan, JM Revillot, un représentant de l'UNAFAM, M.Tournier

Modérateur : Dr Marianne LAFITTE, Médecin responsable de l'UTEP du CHU de Bordeaux-Docteur en sciences de l'éducation

13h00 **Déjeuner**

« L'innovation autour des nouvelles pratiques en ETP »

Modérateur : Dr Marianne LAFITTE, CHU de Bordeaux

14h00 Présentation du métier de médiateur de santé pair, Grégoire AÏSSANI,

Présentation de l'expérience de la création d'une association d'usagers Psy'Hope,

Emmanuelle DOURIEZ, Présidente de Psy'Hope « ensemble sur scène »

14h45 Développement des pratiques avancées

M. Vincent BILLE, infirmier du Service d'Évaluation de Crise et d'Orientation Psychiatrique du CH Charles Perrens

15h00 Présentation du travail fait en ETP sur la place de l'utilisateur à Pau

Dr Maité CELHAY et son équipe, Médecin référent de l'Unité Transversale d'Éducation thérapeutique du Patient en Psychiatrie (U.T.E.P.P.) CH des Pyrénées

15h45 Expérience d'un programme ETP de pédo-psychiatrie en médecine de ville

Dr Candice BLONDEAU, pédo-psychiatre libéral et Julien MARTELLY IDE/Animateur

16h30 L'ETP en 2018 : contributions au développement de l'ETP

ARS Nouvelle - Aquitaine

17h00 **Clôture de journée**

